

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 06 (2627) Droit pénal et procédure pénale - Objectif plaidoiries (4DR2595)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CAPUS Nadja - Professeure ordinaire
KUHNS André - Professeur émérite

Contenu

Les étudiant-e-s seront mis-es en possession d'un dossier fictif. Réparti-e-s en plusieurs groupes chargés d'assumer les rôles des différent-e-s acteurs et actrices du procès pénal, ils et elles devront accomplir une analyse approfondie de l'ensemble des questions notamment d'établissement des faits, de procédure et d'application du droit de fond, ainsi que mettre en place une stratégie procédurale et des présentations orales (réquisitoire, plaidoiries de la partie plaignante, plaidoirie de la défense, direction de la procédure et des débats, délibération, prononcé et motivation orale du jugement pour le groupe des juges) avec le concours de magistrat-e-s et d'avocat-e-s du Canton de Neuchâtel.

L'objectif de ce module est de familiariser les étudiant-e-s avec le monde de la pratique judiciaire, en concrétisant les notions de procédure et de droit de fond acquises durant le cursus universitaire.

Forme de l'évaluation

Participation

Modalités de rattrapage

Pas de rattrapage possible

Documentation

Sur Moodle

Pré-requis

Les conditions générales de participation doivent être remplies. En outre, l'examen de procédure pénale doit avoir été passé avec succès pour pouvoir participer à ce module. Sur demande dûment motivée, des exceptions sont toutefois possibles.

Forme de l'enseignement

Séminaire pratique fondé sur une simulation de procès pénal. Les étudiant-e-s travaillent en groupes représentant les différents acteurs et actrices de la procédure pénale (ministère public, partie plaignante, défense et tribunal). Sur la base d'un dossier fictif, ils et elles préparent des écritures et des interventions orales, participent à une audience simulée, conduisent les débats judiciaires et prononcent un jugement motivé. L'enseignement alterne travail autonome en groupe, encadrement par l'enseignant-e et échanges avec des praticien-ne-s (magistrat-e-s et avocat-e-s).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Résoudre des problèmes du droit matériel et procédural
- Analyser un dossier pénal
- Appliquer les règles pertinentes du droit pénal et du droit de la procédure pénale à un cas concret

Compétences transférables

- Evaluer différentes stratégies procédurales
- Représenter un acteur de la justice pénale
- Dialoguer en groupe

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 06 (2627) Droit pénal et procédure pénale - Objectif plaidoiries (4DR2595)

- Présenter un discours juridique
- Captiver le tribunal